

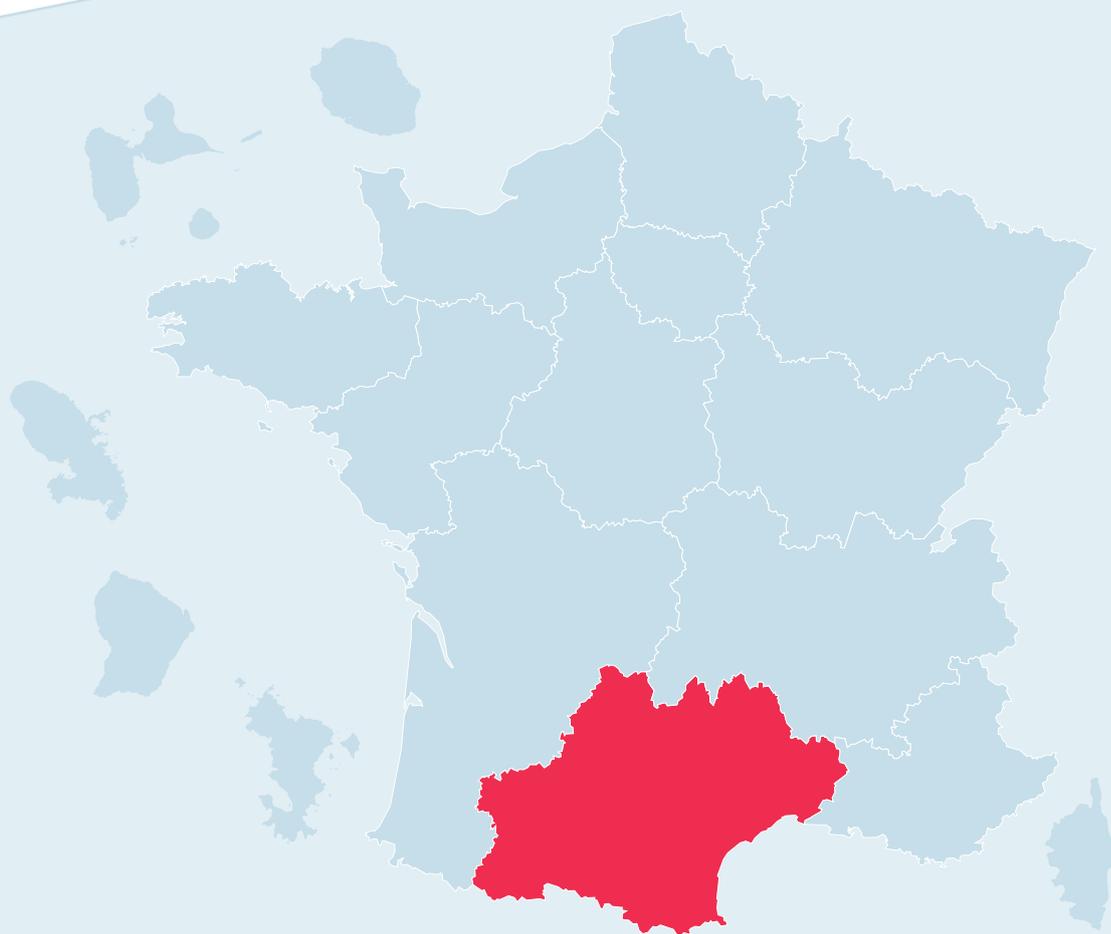


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

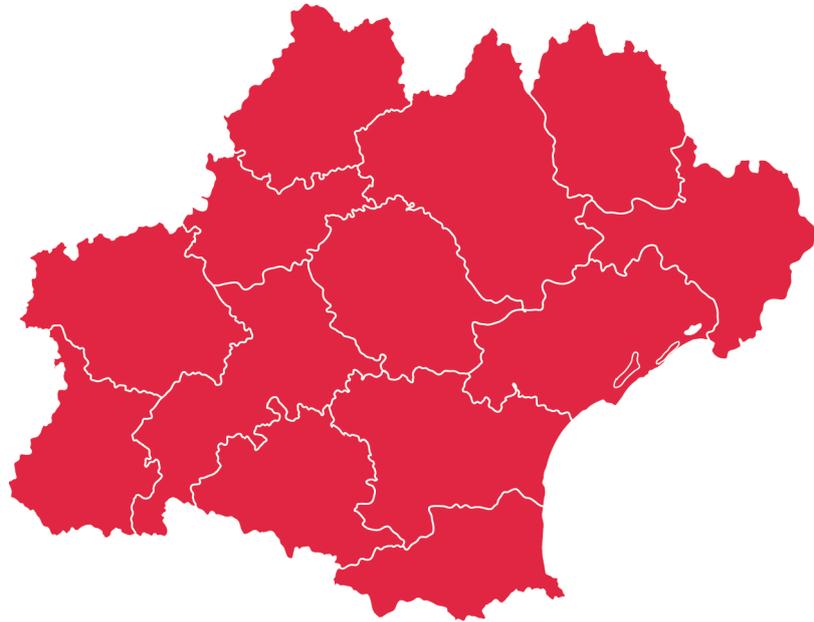
Monographies régionales



Juin 2020



R É G I O N
O C C I T A N I E



RÉGION OCCITANIE

SOMMAIRE

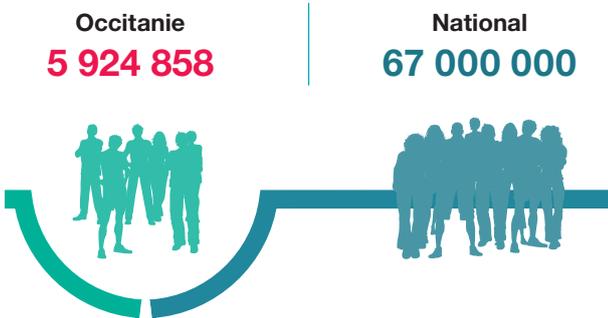
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	4
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	7
BUDGETS	9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	11
DERNIERES ACTUALITES	13

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants en 2019 (estimations provisoires 2020)



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2019



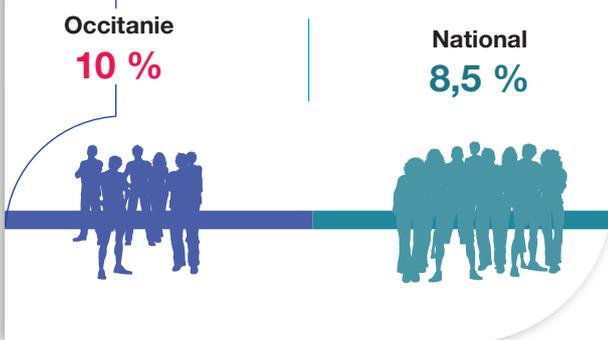
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

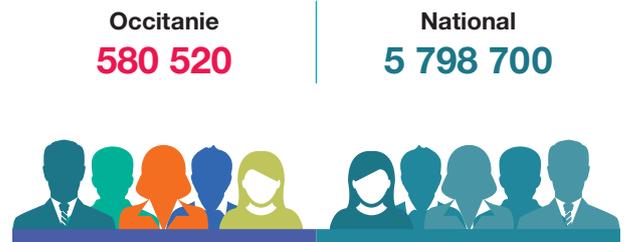
TAUX DE CHÔMAGE 2^e trimestre 2019

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019

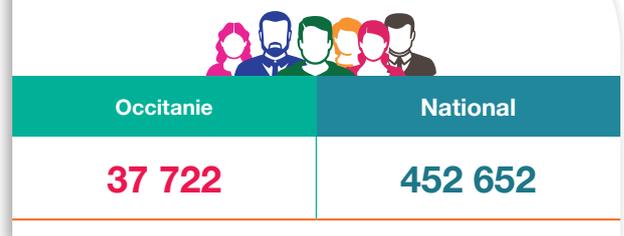


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Occitanie	National
Organismes de formation	8 803 en 2016	67 600 en 2017
CFA	134 en 2018	936 en 2018/2019

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2018/2019



BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

2017	2018	2019
422,6	391,5	399

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	5 913 298 en 2016	5 944 715 en 2017	0,53%	67 000 000 au 1 ^{er} janvier 2019
POPULATION ACTIVE	2 622 438 en 2015	2 596 361 en 2016	-0,99%	30 70 000 en 2019
dont 16-25 ans	265 573 en 2015	261 641 en 2016	-1,48%	2 780 000 en 2017
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	577 950 (juillet 2018)	580 520 (juillet 2019)	0,44%	5 78 700 (juillet 2019)
Moins de 25 ans	75 350 (juillet 2018)	74 660 (juillet 2019)	-0,92 %	7 282 019 (juillet 2019)
25-49 ans	352 550 (juillet 2018)	351 190 (juillet 2019)	-0,39 %	3 551 400 (juillet 2019)
50 ans ou plus	150 050 (juillet 2018)	154 670 (juillet 2019)	3,08 %	1 519 100 (juillet 2019)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	10,6 % (2 ^{ème} trimestre 2018)	10 % (2 ^{ème} trimestre 2019)	-0,7 %	8,5 % (2 ^{ème} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	25,9 %	23,6 %	- 8,8 %	18,6 % (2 ^{ème} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	9,9 %	9,2 %	-7,1%	7,5 % (2 ^{ème} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	7,3 %	7,3 %	0 %	6,1 % (2 ^{ème} trimestre 2019) (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES

SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GENERIQUES (2 ^{ème} trimestre 2019) (en milliers)	Tertiaire marchand	491,1	12 465,5
	Tertiaire non marchand	719,6	8 046,4
	Industrie	225,3	3 159,2
PRINCIPAUX SECTEURS en 2015			
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,9 %	12,7 %
Secteur 2	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	11,8 %	12,7 %
Secteur 3	Construction	5,6 %	5,5 %

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA REGION	NATIONAL
	<p><i>Etude d'avril 2019 :</i></p> <p>La famille de métiers de la construction, du bâtiment et des travaux publics apparaît comme la plus en tension (+8 pts par rapport à la moyenne). Dans cette famille, les métiers de « montage de structures métalliques » ou encore « pose et restauration de couvertures » ressortent parmi les métiers les plus en tension.</p> <p>En seconde position, les métiers de l'industrie apparaissent en tension avec notamment le métier de « conduite d'équipement et d'usinage ».</p> <p>L'hôtellerie-restauration apparaît également parmi les familles les plus en tension. Les métiers de ce domaine les plus en tension sont « personnel de cuisine » et « service en restauration »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agents d'entretien des locaux (y compris ATSEM) - Agriculteurs salariés et ouvriers agricoles - Aides à domicile et aides ménagères - Aides, apprentis, employés polyvalents de la restauration (y compris commis) - Aides-soignants (médico-psycho, auxiliaires puériculture, etc.) - Employés de libre-service - Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires - Professionnels de l'animation socioculturelle (y compris directeurs) - Serveurs de cafés et de restaurant - Viticulteurs, arboriculteurs salariés et cueilleurs

Source : emploi.r.com

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	8 803 en 2016	-	67 600 en 2017
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	31 760 en 2017	29 100 en 2018	-8,38%	201 600 en 2018

Sources : Annexe au projet de loi de finances 2019, Direccte Occitanie

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	134 en 2018	-	936 CFA/SA en 2018/2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage	129 641 en 2017	116 167 en 2018	-10,39 %	1 574 811 en 2018 (Hors AURA, Corse, Guadeloupe, Guyane La réunion, Mayotte)
Effectif d'apprentis	33 474 en 2016/2017	37 722 en 2018/2019	12,69 %	452 652 en 2018/2019
Nb de contrats d'apprentissage	24 256 en 2017	24 625 en 2018	1,52 %	317 356 en 2018

Source : RERS, DARES PoEm, Loi de Finances pour 2019

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Le Premier Ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité pour la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022).

SIX POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION OCCITANIE/PYRENEES-MEDITERRANEE

- Aerospace Valley : Aéronautique / Espace, TIC
- Agri Sud-Ouest Innovation : Agriculture / Agroalimentaire
- DERBI : Énergie
- Optitec : Optique / Photonique
- Pôle Européen de la Céramique : Biens de consommation, Matériaux
- Pôle Mer Méditerranée : Bioressources, Écotecnologies / Environnement, Énergie, Transports

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1^{er} août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants. Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

23 ont été labellisés campus d'excellence en 2020.

ONZE CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION D'OCCITANIE

Campus des métiers et des qualifications Habitat, énergies renouvelables et éco-construction

- Territoire : Bassin nîmois
- Secteurs professionnels : Sciences de l'habitat, de l'éco-construction et du développement durable
- Filière(s) de formation : Bâtiment et génie civil, Fluides énergie environnement et électronique

Campus des métiers et des qualifications Gastronomie, hôtellerie et tourisme

- Territoire : Au-delà des structures de formation et des entreprises de Languedoc-Roussillon, le Campus rayonne au-delà de la région.
- Secteurs professionnels : Hôtellerie, Restauration, Tourisme
- Filière(s) de formation : Management, tourisme et patrimoine, langues, hôtellerie, restauration (boulangier, pâtissier, cuisine, chocolatier confiseur, etc.)

Campus des métiers et des qualifications process et technologies en milieux sensibles

- Territoire : Bassin d'activité Marcoule-Tricastin - Etablissements d'enseignement et de formation du Gard et de l'Hérault
- Secteurs professionnels : Nucléaire, maintenance industrielle, déconstruction, assainissement, activités industrielles et de service exploitant des équipements en milieux sensibles (travail en espace confiné ou contraint, présence de déchets toxique, etc.)
- Filière(s) de formation : Électrotechnique, maintenance industrielle, robotique, mécanique, électronique, techniques de découpe, chimie et génie chimique, matériaux, instrumentation, études de sûreté, numérique (aide à la décision, big data, réalité virtuelle, calcul scientifique), droit et économie associés).

Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique et du spatial

- Territoire : Toulouse et son agglomération
- Secteurs professionnels : Aéronautique et spatial
- Filière(s) de formation : Formations dans le domaine de la construction aéronautique et de la construction des systèmes spatiaux, de niveau 5 à 1 (bac pro, BTS, DUT, licences, masters, ingénieur)

Campus des métiers et des qualifications transition énergétique des Hautes Pyrénées

- Territoire : Toulouse et son agglomération
- Secteurs professionnels : Aéronautique et spatial
- Filière(s) de formation : Formations dans le domaine de la construction aéronautique et de la construction des systèmes spatiaux, de niveau 5 à 1 (bac pro, BTS, DUT, licences, masters, ingénieur)

Campus des métiers et des qualifications du design et des industries créatives

- Territoire : Académie de Montpellier
- Secteurs professionnels : Design, Mode, Jeu vidéo, Numérique
- Filière(s) de formation : Design, Mode, Jeu vidéo, Numérique

Campus des métiers et des qualifications du BTP et des usages du numérique

- Territoire : Départements de l'Ariège, le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne
- Secteurs professionnels : Modélisation des données du bâtiment (BIM), Acquisition 3D : photogrammétrie et lasergrammétrie, Réalité augmentée, Impression 3D
- Filière(s) de formation : Niveau V à niveau I : géomètre/topographe, travaux publics, bâtiment (études, structure, finition)

Campus des métiers et des qualifications du tourisme pyrénéen Occitanie

- Territoire : Départements Ariège (09), Haute-Garonne (31) et Hautes-Pyrénées (65)
- Secteurs professionnels : Patrimoine, thermalisme de santé, thermo-ludisme, activités sportives et de loisirs
- Filière(s) de formation : Niveau V à niveau I : les formations préparant aux métiers du tourisme (cuisine, restauration, hôtellerie, guide, etc.) et les formations permettant de travailler dans les métiers du tourisme (accueil, relations clients-usagers, métiers tertiaire, services, maintenance des équipements, etc.).

Campus des métiers et des qualifications des industries du futur

- Territoire : Départements Départements de l'Aveyron et du Lot
- Secteurs professionnels : Mécanique de précision, matériaux composites, mécatronique (systèmes automatisés, électrotechnique et électronique, informatique industriel); plasturgie; métallurgie
- Filière(s) de formation : (Niveau V à niveau I) travail des métaux, chaudronnerie ; mécanique, automatismes; électrotechnique, électronique ; travail des matériaux, industries de process

Campus des métiers et des qualifications du transport, logistique et commerce de gros

- Territoire : Départements Académie de Montpellier
- Secteurs professionnels : Transport, logistique, commerce de gros
- Filière(s) de formation : Transport, manutention, magasinage, technologies industrielles fondamentales, commerce

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2019

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Union de la gauche
Présidente	Carole DELGA
Vice-Présidente	Emmanuelle GAZEL Vice-présidente en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

COMMISSIONS

Commission Emploi, formation professionnelle, apprentissage	
Présidente	Hélène GIRA, Présidente
Vice-Présidents	Myriam MARTIN, Vice-Présidente Jean-Sébastien ORCIBAL, Vice-Président
Commission éducation, jeunesse	
Président(e)	Myriam MARTIN, Présidente
Vice-Présidents	Danièle AZEMAR Vice-Présidente Frédéric LOPEZ, Vice-Présidente

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Simon MUNSCH
Contact	Tél. : 04 67 22 80 00
Direction Général déléguée Pole éducation, recherche, formation, sport	
Directrice	Josick PAOLI
Direction de l'éducation et de la jeunesse	
Directeur (trice)	Gilles BALAGEAS, Directeur Simon MARTINEZ, Directeur Délégué
Contact	Tél. : 04 67 22 97 26/27

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de l'emploi et la formation	
Directeur (trice)	Thomas DELOURMEL Ugo DOUARD, Directeur Délégué
Contact	Tél. : 04 67 22 68 76
Responsable de service Apprentissage	
Responsable de service Contact	Frédéric DELAPIERRE Tél. : 05 61 39 62 91

Source : Conseil régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	GUYOT	Étienne	05 34 45 34 45
SGAR	HESSE	Nicolas	05 34 45 34 45
DIRECCTE	LEROUGE	Christophe	05 62 89 81 00
Rectrice	BÉJEAN	Sophie	04 67 91 47 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX
CARIF-OREF
Carif-Oref Occitanie

Directeur : Pierre MONVILLE

Site internet : <https://www.cariforeoccitanie.fr/>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

Années	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	3227,1	2110,2	1116,9	422,6	280,8	18,4	623,8	287,7	336,2
2018	3 343,9	2 173,8	891	391,5	368,1	23,4	609,5	289,3	320,2
2019	3 432,2	2 195,4	1 235,8	399	380,3	18,7	600,8	304,2	296,5

Source : DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
BUDGET FPA DES REGIONS	391,5 M€ en 2018	399 M€ en 2019	2,05%	4 388 M€ en 2019

Source : DGCL, FPSPP, Loi de finances pour 2018

BUDGET PRIMITIF

Voté le 20 décembre 2018- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

La Région a adopté un budget primitif 2019 de 3,614 milliards d'euros dont **502 millions d'euros pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage.**

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	987,2 M€	1459,8 M€
Investissement	913 M€	1237,9 M€
Total	1900,2 M€	2697,7 M€

Source : Conseil régional

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
L'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage	925 283 000 € (AP/AE) 499 926 000 € (CP)	413 056 900 (AP/AE) 502 221 000 (CP)	
Fonctionnement	475 399 000 € (CP)	370 107 000 (AE) 474 154 000 (CP)	
Investissement	24 527 000 € (CP)	42 949 900 (AP) 28 067 000 (CP)	
L'éducation et la jeunesse	361 076 000 € (AP/AE) 422 203 000 € (CP)	352 313 500 (AP/AE) 401 861 000 (CP)	
Fonctionnement	102 002 000 € (CP)	103 328 500 (AE) 103 141 000 (CP)	
Investissement	320 201 000 € (CP)	248 985 000 (AP) 298 720 000 (AP)	

Source : Conseil régional, 2019

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020

Languedoc-Roussillon : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Les grands axes du volet 6 : Emploi, formation, jeunesse

- Créer les conditions du développement de l'emploi en structurant les filières économiques et en adaptant l'appareil de formation.
- Favoriser la création d'emploi industriel et l'implantation de nouvelles entreprises.
- Accompagner la montée en gamme des biens et services produits en région.
- Assurer une égalité de traitement entre les territoires à plusieurs niveaux : au sein des quartiers politiques de la ville, au niveau de certains territoires ruraux, et de certaines zones à fort taux de chômage.
- Faire reculer la pauvreté en augmentant le taux d'emploi et les niveaux de qualification ; notamment des jeunes et des seniors.

Midi-Pyrénées : contrat de plan Etat-Région 2015-2020

Les grands axes du volet Emploi

- Améliorer la connaissance des territoires, des filières ou des secteurs, avec l'appui du CARIF OREF et accompagner l'amélioration des conditions de travail à travers l'action du MIDACT (association régionale de l'amélioration des conditions de travail) ;
- Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail, en adaptant notamment les besoins en compétences immédiats, à venir, directs ou indirects, induits par les priorités d'investissement, identifiés en lien avec les branches professionnelles, les réseaux de l'économie sociale et solidaire et les chambres consulaires ;
- Anticiper les besoins en compétences dans les secteurs économiques en développement et sur les territoires et mettre en œuvre des actions d'information et d'accompagnement répondant aux évolutions des compétences et des métiers liées notamment aux thématiques prioritaires du CPER (structuration des filières stratégiques, transition numérique et écologique)
- Développer les mesures d'observation, d'anticipation et de connaissances des filières, des secteurs et des métiers

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

Avenants

Jean Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, ont signé le 6 janvier 2017 les 2 avenants aux Contrats de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 des deux ex-régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) désormais fusionnées.

Source : Conseil régional Occitanie, 2019

SIGNATURE DU CPRDFOP 2016-2021 EN REGION OCCITANIE

Le CPRDFOP signé le 16 mars 2017 porte 4 grandes orientations déclinées en 33 actions concrètes :

- Un service public régional de l'orientation performant,
- Une nouvelle carte des formations professionnelles,
- L'augmentation du taux d'emploi des actifs,
- La sécurisation des parcours professionnels.

Avec le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), ces documents constituent la Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance de l'Occitanie qui apporte une vision transversale, cohérente et lisible en matière de développement économique, de tourisme et d'agriculture, d'innovation, d'internationalisation, d'orientation, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée consacra en 2017 plus de 532 M€ à l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage et plus de 440 M€ à l'éducation et à la jeunesse. Chaque année, le territoire accueille 4 000 lycéens et apprentis supplémentaires, aussi la Région investira 1 milliard d'euros sur 6 ans pour rénover et construire lycées, CFA et formations sanitaires. Elle construira 10 lycées neufs d'ici à 2020-2022.

Source : Conseil régional Occitanie, mars 2019 et base FAR, Centre Inffo, 2020

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022

Muriel PÉNICAUD, Ministre du Travail, Étienne GUYOT, Préfet de la région Occitanie et Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont signé le 29 mars 2019, en présence de Jean-Marie MARX, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, à l'École de la deuxième chance de Perpignan, le Pacte régional d'investissement dans les compétences entre l'État et la Région Occitanie, dans le cadre du déploiement du Plan d'Investissement dans les compétences.

En région Occitanie, le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 (PIC), va permettre de former, dès 2019, 20 000 jeunes et demandeurs d'emploi les moins qualifiés supplémentaires, et de porter ainsi le nombre de demandeurs d'emploi formés en Occitanie à plus de 80 000 personnes.

Il traduit un engagement financier réciproque qui s'élève à plus de 1,4 Md€ sur les quatre ans : 568M€ sont apportés par l'État, tandis que la Région s'engage à maintenir un haut niveau de formation des demandeurs d'emploi, à hauteur de 877 M€ sur les 4 ans à venir.

Le PIC permettra également de développer de nouvelles initiatives en matière d'orientation, de formation et d'emploi.

Des actions expérimentales et nouvelles verront le jour :

- le déploiement de la formation à distance,
- le développement de la formation en situation de travail (Afest) au sein même des entreprises,
- la mise en place de bus itinérants sur l'orientation et l'information sur les métiers en zones rurales ou en quartiers prioritaires de la ville,
- la montée en compétence des professionnels du tourisme pour mieux promouvoir et conseiller sur la destination Occitanie,
- la création d'un observatoire 4.0 permettant de mieux connaître et anticiper les besoins en compétences des entreprises par l'analyse de la « data emploi »...

Source : Base FAR 2020, Centre Inffo

SPRO

Convention Etat/région Languedoc-Roussillon du 2 juillet 2015

Les grands axes :

- Assurer un accueil physique ou numérique de proximité et une information fiable, actualisée,
- Personnalisée sur les filières, les métiers, la formation, l'emploi, aux niveaux régional, national, européen et international, en prenant en compte tous les publics, quels que soient l'âge, le statut ou la situation ;
- Analyser chaque demande en vue de délivrer une première information personnalisée et anonyme ;
- Offrir un panel d'outils d'information sur des supports diversifiés, en libre accès, afin de réaliser des recherches en autonomie ou accompagnées ;
- Assurer le lien avec la structure la plus susceptible d'aider et d'accompagner la personne dans la réalisation de son parcours, chaque fois qu'elle le souhaite.
- Proposer des services et/ou des prestations de conseil en orientation et un accompagnement aux personnes concernées, en fonction des besoins et des demandes formulées, et ce tout au long de leur vie en aidant à la définition des parcours et de leurs étapes, tout en élargissant le champ des possibles ; mobilisant les opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle ; organisant la mise en œuvre des parcours par la mobilisation des outils d'information, des différents dispositifs territoriaux liés à la formation et à l'emploi, notamment ceux du service public de l'emploi (SPE), ceux des observatoires (Atout Métiers LR, DRONISEP, branches...) et, si nécessaire, d'autres dispositifs et services relevant des politiques publiques (logement, transport, actions sociales, jeunesse, santé...).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2020

DERNIERES ACTUALITES

Les nouveaux outils de l'alternance expliqués aux acteurs occitans de l'apprentissage

Quoi de neuf dans l'alternance pour les acteurs de la formation ? Le 4 décembre à Montpellier, les nouveaux outils étaient au cœur de la troisième rencontre thématique sur la réforme de la formation professionnelle organisée par le Carif-Oref Occitan.

Des spécialistes des Opco [1], de la Direccte et de France compétences se sont relayés pour détailler les enjeux et objectifs de la réforme, l'évolution des dispositifs de l'alternance ainsi que les obligations et opportunités de la libéralisation du marché, devant un auditoire montpelliérain moins nombreux que lors des deux précédentes rencontres à Toulouse sur la qualité des organismes de formation et les nouveaux circuits de financements. Caroline Guérin, référente régionale apprentissage à la Direccte Occitanie, a rappelé les grands principes posés par la loi pour développer l'offre de formation en apprentissage : « libéralisation du marché, refonte du mécanisme de financement (à l'activité), aide unique et flexibilisation du contrat (limite d'âge repoussée à 29 ans, possibilité de licenciement par l'employeur et de démission par l'apprenti). »

Rupture et incidences financières

Plusieurs questions ont été posées sur cette flexibilisation du contrat. « Une personne peut-elle poursuivre sa deuxième année, même si elle dépasse les 29 ans ? », a demandé un centre de formation, devenu CFA en septembre. « Les 29 ans émeuvent parce que c'est une réforme importante, a répondu Michel Ferreira-Maia, directeur régulation chez France compétences, mais il a toujours été admis qu'en cas de continuum de diplôme, la limite d'âge ne s'applique plus, comme pour les sportifs haut niveau, les personnes handicapées ou si l'accès au titre est une condition pour créer son activité ».

La question des incidences financières d'une rupture du contrat d'apprentissage au-delà des 45 premiers jours a également été posée. « Si l'apprenti démissionne, est-ce que l'Opco prendra toujours en charge sa formation ? », a demandé Christian Schuliar, référent alternance à la Montpellier Business School. « En cas de rupture, l'apprenti peut rester 6 mois au CFA avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle sans rémunération » a répondu Caroline Guérin. « Un CFA peut accueillir un apprenti avant la signature de son contrat et après sa rupture et ces durées entrent bien dans le paiement », a rassuré Michel Ferreira-Maia, apportant quelques précisions : « la règle générale embarquée dans un décret du 23 décembre 2018 parle de paiement au prorata temporis en cas de rupture, sachant qu'une heure engagée vaut un mois pour le financement du CFA. »

Présidents bénévoles et tuteurs

Autre interrogation : l'interdiction faite aux bénévoles de devenir tuteurs d'apprentissage. « La DGEFP nous a dit que les présidents de club bénévoles pouvaient prendre des apprentis », a assuré Lydia Puech, correspondante régionale de l'Afdas, rejointe par la branche du sport le 1er avril. Une possibilité cependant limitée aux présidents et directeurs. « La volonté n'est pas d'empêcher l'initiative de l'apprentissage dans les associations, a affirmé Michel Ferreira-Maia, mais plutôt de protéger les structures pour qu'elles ne soient pas requalifiées d'employeuses de fait en cas de signature d'un contrat pour un jeune suivi par un tuteur bénévole ».

Source : Le quotidien de la formation, Catherine Stern, 10 décembre 2019

Occitanie : un partenariat pour la formation dans le secteur de l'emploi à domicile

La région Occitanie, les branches professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur ainsi qu'Iperia, plateforme de professionnalisation de l'emploi à domicile, ont signé le 25 novembre à Toulouse, un partenariat sur l'emploi et la formation pour deux ans prévoyant notamment la valorisation des métiers par la formation professionnelle.

« Ce partenariat, c'est une région qui s'engage à nos côtés à la fois pour professionnaliser les salariés du secteur, mais aussi pour financer les formations des demandeurs d'emploi, nos futurs salariés, se réjouit Marielle Brouard, présidente de la branche professionnelle des salariés du particulier employeur. Cette reconnaissance des pouvoirs publics démontre que nous proposons des vrais métiers qui peuvent apporter des réponses sur les territoires. »

En Occitanie, les branches professionnelles des salariés et des assistants maternels du particulier employeur emploient 121 000 personnes (troisième région pour ce type d'emplois), majoritairement des femmes avec une sous-représentation des moins de 30 ans. Et, selon Nadège Turco, directrice du pôle développement d'Iperia, « 99 000 emplois seront à pourvoir d'ici 2030 à cause des départs en retraite et des créations d'emploi sur la partie dépendance ».

Difficultés de recrutement

Or, ces métiers sont déjà en tension, avec des difficultés à recruter plus importantes qu'ailleurs. D'où l'enjeu de ce partenariat dont un élément fort est la promotion et la valorisation du secteur et de ses métiers. « Nous devons, ensemble, arriver à expliquer vos métiers et l'amélioration de leurs conditions d'exercice pour que les jeunes, leurs familles, et les moins jeunes en réorientation puissent avoir la vision réelle des perspectives de recrutement et de carrière », a insisté Emmanuelle Gazel, vice-présidente de la région Occitanie en charge de l'emploi et la formation professionnelle.

58 h de formation annuelles

L'autre enjeu du partenariat est le développement de la professionnalisation des salariés, présents et futurs, alors que les trois titres du secteur, de niveau 3, sont récents. En Occitanie depuis 2009, 2 900 titres ont été délivrés, dont 221 en 2018, et 1 255 blocs de compétences. « Trop peu de gens sont formés dans notre branche, alors que les personnes certifiées s'intègrent mieux dans l'emploi et y restent », reconnaît Marielle Brouard. Or un salarié du secteur a droit à 58h de formation par an dès la première heure travaillée, ce qui correspond au volume horaire d'un bloc de compétences, composante du titre. « L'objectif est d'engager davantage les salariés vers la reconnaissance de leurs compétences, souligne Baptiste Lenfant, directeur général d'Ipéria.

Lutter contre l'activité partielle

Enfin, le dernier volet du partenariat porte sur la réalisation d'un diagnostic emploi-formation relatif aux aires de mobilité intersectorielles, dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences. « Nous recherchons des pistes innovantes de lutte contre l'activité partielle avec des passerelles entre secteurs et l'identification de secteurs où trouver une transversalité possible des compétences », explique Véronique Delaitre, vice-présidente de la branche des salariés du particulier employeur. Ce contrat d'études prospectives, dont c'est la quatrième déclinaison en région, portera particulièrement sur l'animation et l'hôtellerie-restauration et se terminera au deuxième trimestre 2020.

Source : Le quotidien de la formation, Catherine Stern, 28 novembre 2019

Un site personnalisé et interactif d'orientation en Occitanie

Emmanuelle Gazel, vice-présidente de la région Occitanie en charge de l'emploi et de la formation professionnelle, a présenté le 26 septembre, au sein de la nouvelle Maison de l'orientation de Bellefontaine (Toulouse), le site MeFormerEnRegion.fr, pour accompagner tous les publics dans leur l'orientation.

Jusqu'à présent réservé à la formation professionnelle continue en Occitanie et destiné aux demandeurs d'emploi, le site MeFormerEnRegion.fr s'est ouvert à tous les publics de l'orientation (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, en recherche d'emploi, en activité, dirigeants d'entreprise), compte tenu des nouvelles missions de la Région.

Innovations

Le site, développé pendant huit mois par le Carif-Oref, propose des innovations en termes d'expérience utilisateur. Les nouveautés ont été présentées le 26 septembre à la nouvelle Maison de l'orientation de Bellefontaine par Emmanuelle Gazel, vice-présidente de la Région Occitanie et Géraldine Rizzi Roncoli, cheffe de service information au Carif-Oref Occitanie : un agent conversationnel (chatbot) permet de poser des questions et de recevoir des réponses guidées ; un comparateur des métiers aide au choix. Le site propose également des quiz réalisés par l'Onisep et des vidéos sur les métiers, un espace personnalisé pour suivre son parcours, garder les traces de ses recherches et favoriser le relais avec le conseiller d'orientation.

Une meilleure expérience utilisateur

Plus de 30 500 formations en cours sont accessibles, proposées par 5 044 organismes et établissements publics et privés, en formation initiale et continue. Les appréciations des stagiaires sur les formations financées par Pôle emploi et la Région recueillies via Anotéa, le module d'évaluation développé par Pôle emploi, sont visibles. On trouve également une cartographie des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi pour chaque public.

« Le site est accessible par public, par le chatbot et par le moteur de recherche. Nous avons vraiment travaillé l'expérience utilisateur avec un lien entre tous ces accès », a souligné Géraldine Rizzi Roncoli. Le site a été élaboré avec le Conseil régional des jeunes et sera amélioré grâce aux différents retours des utilisateurs, notamment au sein des Maisons de l'orientation et des salons TAF (Travail, emploi, formation). Toutes les informations sur les formations et les métiers sont connectées avec des informations sur les offres d'emploi, le potentiel de recrutement, les métiers en tension, des données salariales et le type de contrats proposés. Des informations traitées par le Carif-Oref et fournies par Pôle emploi, la Dares, France Stratégie, l'Insee DADS.

Un numéro vert

« L'information sur l'orientation en région Occitanie est désormais accessible par trois canaux, a indiqué Ugo Douard, directeur délégué emploi formation de la Région : le site internet, les Maisons de l'orientation et par téléphone ». La Maison de Bellefontaine, ouverte depuis septembre 2018, est la première des trois maisons que comptera la région. Ce sont ses coaches qui répondront au numéro vert pour toute la région. Les deux autres maisons ouvriront d'ici fin 2019 au centre-ville de Toulouse et à Montpellier. Elles seront complétées dans les territoires au sein des « Maisons de ma région ».

Ces trois maisons donneront un accès à un premier niveau d'information sur l'orientation, les métiers, la formation et les dispositifs régionaux, avec des animations et un accompagnement personnalisé. Des outils innovants seront proposés : casques de réalité virtuelle pour découvrir les métiers, bar à tablettes pour accéder aux ressources numériques, escape game sur la définition du projet professionnel.

Source : Le quotidien de la formation, Catherine Stern, 7 octobre 2019



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

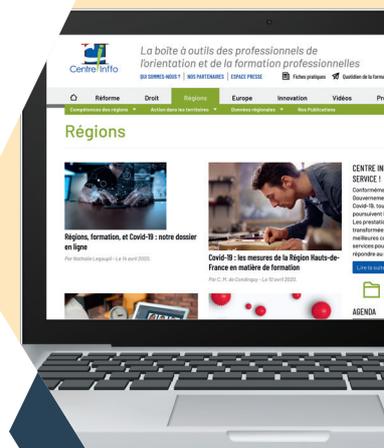
Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centre-info) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)

